Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le 27/10/2026
ID : 062-216205559-20261026-DCM261026_06-DE

CM2 2026/015

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS – ARRONDISSEMENT DE BETHUNE – CANTON D'AUCHEL

Ville de **MARLES-LES-MINES**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six octobre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Mason MOREAU, Maire, en suite de convocation en date du 20 octobre 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie, le 20 octobre 2026.

Étaient présents : M. Mason MOREAU, M. Jérémy ROBBE, Mme Stéphanie LEGAY, M. Thierry TURLURE, Mme Aline MOREAU, M. Fabien PAUWELS, Mme Jennifer GREVET, M. Philippe LAISNÉ, Mme Charlotte DESMARETZ, M. Alain GRESSIER, M. José TASSEZ, M. Didier PAILLART, Mme Lœtitia DAUTREMEPUICH, Mme Sylvie VICHERY, M. Pascal DEMOL, Mme Karine POCQUET, M. Wesley GARNIER, M. Fabrice DUBRAY, Mme Marina LONCKE, Mme Jessica FOURCROY, M. Jérôme DELPLACE, Mme Aurélie VANNECKE, Mme Marie BOULOGNE, Mme Annette GOZET, M. COUVILLERS Nicolas, Mme Peggy CUISINIER, M. Pierre PRINGARBE.

Étaient absents représentés : Mme Karine DERUELLE (pouvoir donné à Mme Peggy CUISINIER), M. David URBAIN (pouvoir donné à M. Nicolas COUVILLERS)

Étaient absents non représentés :

Soit : 27 présents, 2 absents (dont 2 pouvoirs), soit 29 votants. Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Philippe LAISNÉ a été désigné par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2026 a été adopté sans observation.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 26.10.26.06 DU 26 OCTOBRE 2026

OBJET : MODIFICATION DES DÉSIGNATIONS DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE DE LA COMMUNAUTÉ DU BRUAYSIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L5211-7 et suivants et L 5212-7 et suivants,

Vu l'arrêté du Préfet du Pas-de-Calais du 29 novembre 2001 créant le SIVOM de la Communauté du Bruaysis,

Vu l'arrêté du Préfet de Pas-de-Calais du 31 décembre 2025 portant modification des statuts du SIVOM de la Communauté du Bruaysis,

Vu l'article 7 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Vu la délibération N° 07.04.26.04 relative à la désignation des délégués titulaires et suppléants au comité syndical du syndicat intercommunal à vocation multiple de la communauté du Bruaysis,

Vu la démission en date du 11 août 2026, de Madame Audrey DUBRULLE, Conseillère municipale déléguée, et déléguée titulaire au comité syndical du SIVOM du Bruaysis,

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de modifier les désignations des délégués titulaires et suppléants au comité syndical du SIVOM du Bruaysis,

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-7 du CGCT, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- décide à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret
- procède aux opérations de vote

Monsieur le Maire propose :
- Madame Charlotte DESMARETZ, déléguée titulaire
- Madame Jessica FOURCROY, déléguée suppléante

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le 27/10/2026
ID : 062-216205559-20261026-DCM261026_06-DE

Les désignations et modifications apportées sont les suivantes :

Délégués titulaires
Mason MOREAU
Stéphanie LEGAY
Jérémy ROBBE
Aline MOREAU
Thierry TURLURE
Charlotte DESMARETZ

Délégués suppléants
Philippe LAISNÉ
Marie BOULOGNE
José TASSEZ
Karine POCQUET
Jérôme DELPLACE
Jessica FOURCROY

Le Maire, soussigné, certifie que la liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil Municipal du 26 octobre 2026 a été, le 20 octobre 2026, publiée sur le site internet de la commune et affichée à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Mason MOREAU

MAIRIE DE MARLES-LES-MINES 62540

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Certifié exécutoire,

Marles-les-Mines, le 27 octobre 2026

Le Maire,

Mason MOREAU

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 26.10.26.06 DU 26 OCTOBRE 2026

OBJET : MODIFICATION DES DÉSIGNATIONS DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE DE LA COMMUNAUTÉ DU BRUAYSIS